

ÉPREUVE DE COMPOSITION FRANÇAISE

*Cette épreuve ne comporte qu'une seule page.
Le candidat traitera, au choix, l'un des sujets suivants :*

PREMIER SUJET : Texte argumentatif (Sujet de réflexion)

Au cours d'une journée portes ouvertes organisée au sein de ton établissement, le Directeur des Études, s'adressant aux parents d'élèves, a déclaré : « La démission des parents d'aujourd'hui met à mal l'éducation et l'avenir de leurs enfants. »

- 1- Identifie le thème de cette situation. (2 points)
- 2- Reformule la thèse du Directeur. (4 points)
- 3- Rédige un texte argumentatif pour étayer cette assertion. (14 points)

DEUXIEME SUJET : Le résumé de texte argumentatif

A-TEXTE : Pour des villes vivables

Pendant trop longtemps, les considérations électorales et pécuniaires ont conduit les municipalités à laisser faire n'importe quoi. Cela a contribué à faire de nos villes, des villes sales, puantes, étouffantes, des villes bâties sans plan.

Lorsque les trottoirs ont été dégagés au Plateau, il s'est trouvé de bonnes âmes pour plaindre le sort de ces malheureux qui gagnaient leur vie en vendant sur les trottoirs. Je ne crois pas que le problème du nettoyage des trottoirs soit de priver qui que ce soit de son gagne-pain. Mon avis est qu'il y a des endroits pour faire le commerce et ce ne sont pas les trottoirs.

Lorsque nous dénonçons la « bidonvilisation » d'Abidjan, il ne s'agit pas, pour nous, de priver qui que ce soit d'un toit. Mais de rappeler que dans un pays organisé, chacun ne s'installe pas où cela lui plaît. Abidjan a un plan d'urbanisation et tout ce que nous demandons, c'est que ce plan soit tout simplement respecté. Laisser faire, fermer les yeux, c'est préparer l'anarchie.

Pourtant, on voit que des rues sont supprimées par des habitants, des immeubles sont élevés au milieu des maisons basses avec des autorisations en bonne et due forme. Or, ces gens qui ont le pouvoir d'autoriser et d'interdire sont toujours en « mission » à New York, Londres, Paris. Sont-ils totalement imperméables à ce qu'ils voient là-bas en matière d'urbanisation ? Aujourd'hui, il est plus qu'impérieux pour nos maires de prendre leurs responsabilités et de nous bâtir des villes vivables.

D'après Venance KAKOU, *Ivoir soir* du 16 Avril 1996.

B-QUESTIONS

1-Compréhension (04 pts)

- a-Identifie le thème abordé dans ce texte. (02 pts)
- b-Relève la thèse soutenue par l'auteur ? (02 pts)

2-Vocabulaire (02 pts)

Explique en contexte les mots suivants :

- a- « Bidonvilisation » dans la phrase : « Lorsque nous dénonçons la « bidonvilisation » d'Abidjan, il ne s'agit pas, pour nous, de priver qui que ce soit d'un toit. »

b-« Urbanisation » dans la phrase : « Sont-ils totalement imperméables à ce qu'ils voient là-bas en matière d'urbanisation ? »

3-Résumé (14 pts)

Résume ce texte de 249 mots au 1/3 de son volume avec une marge de tolérance de plus ou moins 10%.